

Jaurès face aux paysans

Une vision socialiste
de l'agriculture française

Alain Chatriot

Jaurès face aux paysans

Une vision socialiste
de l'agriculture française

Alain Chatriot

AVERTISSEMENT

La mission de la Fondation Jean-Jaurès est de faire vivre le débat public et de concourir ainsi à la rénovation de la pensée socialiste. Elle publie donc les analyses et les propositions dont l'intérêt du thème, l'originalité de la problématique ou la qualité de l'argumentation contribuent à atteindre cet objectif, sans pour autant nécessairement reprendre à son compte chacune d'entre elles.

SOMMAIRE

Introduction	5
Le protectionnisme : un grand débat pour l'agriculture	11
Vers un monopole du blé ?	25
« Socialisme et paysans »	39

INTRODUCTION

« Il y a un intérêt de premier ordre, national aussi bien que républicain, à élever la condition des paysans. Il faut les mettre dans de telles conditions d'indépendance qu'ils deviennent le fondement inébranlable d'un régime de liberté. Il faut les mettre dans de telles conditions de travail et de propriété qu'ils puissent tirer le meilleur parti possible de la terre de France. Ils n'ont rien à attendre des conservateurs, de tout ce monde des hobereaux ou des bourgeois réactionnaires qui, par vanité, sont entrés dans le camp de la noblesse. Tous ces hommes sont les descendants politiques des ennemis de la Révolution française. Ils sont obligés d'en subir les principaux résultats, mais ils en détestent l'esprit, et ils veulent autant que possible en amoindrir les résultats mêmes. Ils voudraient rétablir parmi

Alain Chatriot est chargé de recherche au CNRS, au Centre de recherches historiques (CNRS-EHESS, Paris). Diplômé de l'IEP de Paris, agrégé d'histoire, docteur de l'EHESS, ses travaux ont porté sur l'histoire du conseil économique, des politiques de consommation, de l'État et de son administration. Il a publié *La démocratie sociale à la française. L'expérience du conseil national économique 1924-1940* (La Découverte, 2002) et a codirigé de nombreux ouvrages dont les trois derniers sont : avec Jean-Claude Daumas, Danièle Fraboulet et Hervé Joly, *Dictionnaire historique des patrons français* (Flammarion, 2010), avec Francis Hordern et Jeanne-Marie Tufféry-Andrieu, *La codification du travail en France sous la III^e République. Elaborations doctrinales, techniques juridiques, enjeux politiques et réalités sociales* (Presses universitaires de Rennes, 2011), et avec Edgar Leblanc et Edouard Lynch, *Organiser les marchés agricoles. Le temps des fondateurs des années 1930 aux années 1950* (Armand Colin, 2012).

les paysans une sorte de vassalité, politique et d'obéissance muette. Ils voudraient étouffer dans nos campagnes le mouvement naissant d'émancipation du travail rural. (...) Ce que les vrais démocrates demandent pour les paysans, c'est un ensemble de réformes précises, pratiques, d'une justice éclatante. »¹

Cette forte parole de Jean Jaurès dans un article publié l'année du centenaire de la Révolution française montre bien son appréhension du monde paysan. Celui que le leader socialiste belge Emile Vandervelde avait qualifié de « un paysan de génie »² s'est toujours intéressé au monde agricole français. Il le fait en analyste rigoureux et conscient des enjeux politiques de son temps. Affrontant la vision des conservateurs symbolisée par la politique protectionniste que mène Jules Méline, il promeut inlassablement des

projets d'organisation des marchés agricoles et de lutte contre la spéculation. Il intervient aussi dans le large débat sur la petite propriété paysanne.³ Le monde rural occupe donc une place particulière dans le projet socialiste porté par Jean Jaurès au début du XX^{ème} siècle. C'est d'ailleurs plus largement sa vision du monde qui reste marquée par les questions rurales.

Si ces prises de position sont signalées dans les analyses classiques de l'histoire rurale française⁴, elles ont aussi été au cœur de plusieurs études spécifiquement jaurésiennes.⁵ C'est par le prisme principal de la question du

3. Débat central pour le camp républicain au début du nouveau régime mis en place à partir de 1870. Cf. Chloé Gaboriaux, « La petite propriété paysanne en République : les incertitudes du discours républicain », *Cahiers Jaurès*, n°195-196, janvier-juin 2010, pp. 3-20 et *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2010.

4. Pierre Barral, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, Armand Colin, 1968 ; Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale, 3, Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914*, par Maurice Agulhon, Gabriel Desert, Robert Specklin, Paris, Le Seuil, 1976, rééd. en format poche en 1992.

5. Harvey Goldberg, « Jaurès and the Formulation of a Socialist Peasant Policy, 1885-1898 », *International Review of Social History*, II, 3, 1957, pp. 372-391 (traduit, mais sans les notes, sous le titre : « Jaurès et la formulation d'une politique paysanne et socialiste (1885-1898) », *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes*, 57, avril-juin 1975, pp. 2-16) ; Edouard Lynch, « Jaurès et les paysans », *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes*, 128-129, avril-septembre 1993, pp. 3-17 et Rémy Pech, *Jaurès paysan*, op. cit.

1. Jean Jaurès, « La bourgeoisie républicaine et les paysans », *La Dépêche*, 7 juillet 1889, texte repris à la fois dans l'édition intégrale des articles de Jean Jaurès dans *La Dépêche*, sous la direction de Rémy Pech et Rémy Cazals, Toulouse, Privat, 2009 et dans Rémy Pech, *Jaurès paysan*, Toulouse, éditions Privat, 2009, pp. 205-208.

2. Emile Vandervelde, *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, Denoël, 1939, p. 160, ouvrage accessible via Gallica ; l'expression avait été initialement employée par Emile Vandervelde dans un ouvrage de 1929.

protectionnisme qu'il est possible de suivre au plus près les réflexions et les propositions de Jean Jaurès.⁶ On peut noter que grâce à toute une série de travaux historiques, on connaît aujourd'hui mieux le rapport des socialistes français au monde agricole.⁷

Il faut cependant rappeler en introduction les attaches rurales de l'homme politique. Il passe en effet son enfance à la Fédial, petit domaine agricole sur un coteau proche de Castres. Puis sa femme reçoit à son mariage le domaine de Bessoulet, proche d'Albi, où il passe régulièrement des vacances en famille. De plus, ses circonscriptions électorales successives (dans le Tarn ou à Carmaux) comportent des parts importantes d'électorat rural.

L'attachement de Jean Jaurès au monde rural issu de sa famille et de sa jeunesse s'exprime dans une lettre souvent

6. On reprend et complète largement les éléments déjà proposés dans : Alain Chatriot, « Jaurès et les débats sur le protectionnisme agricole », *Cahiers Jaurès*, n°195-196, janvier-juin 2010, pp. 21-48 et « Jaurès, le protectionnisme et la mondialisation », *La Vie des idées*, mise en ligne le 6 octobre 2011.
7. Pour une présentation synthétique Fabien Conord, « Introduction », dossier « Les socialistes et les paysans au XX^{ème} siècle », *Recherche socialiste*, 58-59, janvier-juin 2012, pp. 11-17.

citée qu'il adresse à son ami Charles Salomon le 23 août 1880.⁸ La vision est poétique, parlant des « chansons de nos paysans », ces « chants d'amour ou de gaîté ». Le regard sur sa propre activité mêle aussi lyrisme et une certaine distance amusée : « Me voilà donc agriculteur. Je n'ai pas mis pourtant la main à la charrue : j'ai bêché un peu dans le jardin, mais je dois avouer humblement que, pour un paysan, je sue trop vite. Je me promets pourtant de tracer quelques sillons : il sortira de moi quelque chose, blé, avoine ou maïs ; j'aimerais mieux que ce fût du blé : je serais un des nourriciers de l'espèce humaine. Il est vrai que jusqu'ici nos vaches ont surtout travaillé à l'aire pour battre le grain : c'est en automne, une fois les maïs coupés, qu'elles feront les grands travaux de labour, et alors, avec les journées moins chaudes, je commanderai à l'ombre d'agrandir mon geste jusqu'aux étoiles ».

8. Charles Salomon était le cothurne de Jean Jaurès à l'ENS. Cette lettre est conservée avec plusieurs autres au département des manuscrits de la BNF, elles ont été publiées par Lucien Lévy-Bruhl dès 1924 et ont fait l'objet d'une publication critique dans le premier volume des *Œuvres*, 1, *Les années de jeunesse, 1859-1889*, Paris, Fayard, 2009 : pp. 69-72 pour la lettre en question.

Mais sa réflexion sur le monde paysan dépasse à la fois cet attachement lyrique et les débats théoriques. Pour Jean Jaurès, les questions posées sont d'abord celles qui doivent permettre de lier le monde rural à la République et de faire régner plus de justice envers les paysans. Dans cette logique, ces nombreuses interventions sont d'abord révélatrices des débats qui traversent la société et l'économie française à la fin du XIX^{ème} siècle.

LE PROTECTIONNISME : UN GRAND DÉBAT POUR L'AGRICULTURE

Indéniablement, le jeune parlementaire républicain et pas encore socialiste s'intéresse aux questions agricoles et en particulier à celle qui domine pour une large part le débat politique de la fin des années 1880 et du début des années 1890 : le protectionnisme.⁹

Les premiers textes politiques de Jean Jaurès concernant la question agricole datent du début de l'année 1887 et il prend alors position dans le débat protectionniste à propos des prix du blé et du pain. L'article de *La Dépêche* du 29 janvier 1887 annonce une intervention parlementaire longue et argumentée le 8 mars suivant.¹⁰ Jean Jaurès pose assez nettement le problème : « La question est redoutable, car elle met aux prises, au moins en apparence, l'intérêt des villes et l'intérêt des campagnes : les ouvriers

9. Rita Aldenhoff-Hubinger, « Deux pays, deux politiques agricoles ? Le protectionnisme en France et en Allemagne (1880-1914) », *Histoire et Sociétés Rurales*, 23, 1^{er} semestre 2005, pp. 65-87.

10. Ces deux textes sont reproduits dans le premier volume des *Œuvres, op. cit.* : « La question agricole et la question du pain », pp. 528-531 et « Les droits de douane sur les céréales », pp. 536-551.

ne veulent pas payer leur pain plus cher, et les producteurs de blé, qui bien souvent sont eux aussi des travailleurs, levés avant le jour, veulent vivre ». ¹¹ Utilisant le *Bulletin du ministère de l'Agriculture*, Jean Jaurès livre des statistiques nationales et départementales pour le Midi et il adopte une position qu'il conserve par la suite pendant l'ensemble des débats sur les tarifs du blé : il demande un sacrifice aux ouvriers des villes pour préserver la démocratie rurale mais le conditionne à ce que celui-ci soit bien au profit des travailleurs agricoles. « Je dirai hardiment aux travailleurs des villes : quelque pénible que soit ce sacrifice, s'il vous est prouvé qu'il est nécessaire, que sans lui le travailleur des campagnes ne peut pas vivre, acceptez-le. Votre intérêt est de ne pas livrer au découragement la démocratie rurale, sans laquelle vous ne pourrez rien, sans laquelle tous vos rêves d'émancipation seront comprimés par une aristocratie d'argent. Votre intérêt est de protéger un travailleur comme vous, qui peine sous le grand soleil, contre la spéculation commerciale qui appauvrit le pauvre et enrichit le

11. *Ibid.*, p. 528.

riche. (...) Seulement, comme c'est un sacrifice que vous faites, vous avez le droit, vous avez le devoir de faire vos conditions. Vous n'entendez pas, en payant le pain plus cher, enrichir les capitalistes qui ont placé une partie de leur argent en fonds de terre. Vous n'entendez pas que les propriétaires profitent d'une élévation du prix du blé pour demander davantage à leurs fermiers, davantage à leurs métayers. Vous voulez que votre sacrifice aille à ceux qui comme vous font œuvre de leurs mains, non à ceux qui font œuvre de leur argent ». ¹²

A propos de l'intervention à la Chambre du 8 mars 1887, l'historien Rémy Pech la commente ainsi : « Jaurès, sans verser dans le collectivisme, s'écarte d'un économisme strict pour affirmer un souci social très accentué ». ¹³

Jean Jaurès reprend les propos de Paul Deschanel pour mieux faire entendre sa différence : « M. Deschanel, dans une partie émue de son éloquent discours, disait : « Mais

12. *Ibid.*, p. 530-531.

13. Rémy Pech, *Jaurès paysan*, *op. cit.*, p. 31.

l'ouvrier peut bien consentir des sacrifices pour son frère des campagnes. » Messieurs, j'accepte cette parole ; mais quel est le frère de l'ouvrier des villes ? Est-ce que c'est le capitaliste, le propriétaire foncier ? Non, c'est le fermier, c'est le métayer, c'est l'ouvrier agricole ». ¹⁴ Jean Jaurès s'y montre en effet très critique contre une protection qui semble surtout servir les grands propriétaires : « La tactique constante de la grande propriété, aussi bien devant la commission des douanes que devant cette Chambre, a été de s'abriter jusqu'au point de faire croire qu'elle disparaissait derrière la petite propriété ». ¹⁵ Le propos se prolonge ensuite sur les conditions des fermages et métayages, sur la révision possible des baux après le nouveau tarif, sur l'exemple anglais. Jean Jaurès insiste pour que les républicains se convertissent au protectionnisme et « [marquent] la différence qui doit séparer la protection républicaine et démocratique de la protection oligarchique ». ¹⁶ Il conclut : « Il m'est impossible de donner mon vote à des mesures qui

14. Jean Jaurès, *Œuvres*, t. *op. cit.*, p. 537.

15. *Ibid.*, p. 538. Notons que Jean Jaurès saisit très justement ici un trait majeur du syndicalisme agricole français tout au long du XX^{ème} siècle.

16. *Ibid.*, p. 547.

peuvent renchérir le prix du pain, si je ne suis pas assuré que d'autre part ces mesures profiteront au travail rural, et qu'elles seront en même temps un gage de justice prochaine pour la démocratie des villes ». ¹⁷

Enfin, finalement amendée et disjointe en deux parties, la motion de Jean Jaurès, soutenue par Alexandre Millerand, est rejetée par 323 voix contre 148 (mesures en faveur des fermiers et métayers) et 327 contre 215 (demande d'ajournement). L'augmentation des droits est votée le 11 mars 1887 par 313 voix contre 231.

Ce débat est aussi resté célèbre car il est salué par Gustave Rouanet dans les colonnes de *La Revue socialiste*. Après avoir rappelé la longueur des débats et présenté le talent oratoire du « jeune » Deschanel, il présente Jean Jaurès ainsi : « Un jeune également, siégeant au centre, ou aux confins de la gauche, mais dont les opinions en matière d'économie sociale dépassent certainement plus d'un extrême-gaucher qui se croit très avancé parce qu'il reven-

17. *Ibid.*, p. 548.

dique la liberté économique. (...) Bravo ! Monsieur. Voilà de la bonne et saine politique économique. Mais savez-vous que vous frisez terriblement le socialisme, et que si vous faisiez un pas de plus dans cette voie vous tomberiez, sautant à pieds joints par-dessus la gauche, opportuniste et radicale, même par-dessus l'extrême-gauche, en plein parti socialiste, à côté de nos amis Boyer, Camélinat, Planteau, Basly, Gilly, Millerand, Michelin ? » et ajoute : « Très modéré de forme mais d'une logique impitoyable, M. Jaurès s'est révélé dans cette discussion orateur correct et profond ». ¹⁸

En juin et en août de la même année, la question revient à la Chambre avec le fait de voter une surtaxe et Jean Jaurès dénonce l'augmentation du prix du pain. Il évoque « cette redoutable question du pain qui peut, dans une démocratie, remuer tant de colères ». ¹⁹ Il souligne ensuite que l'augmentation du prix du blé n'a pas été égale suivant les régions et il souhaite que les blés français puissent circuler

18. Gustave Rouanet, « La discussion sur les blés », *La Revue socialiste*, 5, avril 1887, pp. 289-297, pp. 292 et 293 pour les citations.

19. Jean Jaurès, « La question des blés », *La Dépêche*, 18 juin 1887.

plus aisément dans toute la France, la perte fiscale induite étant selon lui compensée par une réorganisation générale des impôts.

En août 1887, face à la baisse des prix, Jean Jaurès conclut sévèrement sur l'inefficacité des mesures de protection votées à l'hiver : « Les droits votés sur les céréales, après avoir donné un moment un aliment facile à la spéculation, après avoir renchéri le blé au moment où le blé n'était plus aux mains des producteurs, le laissent-ils retomber presque aux anciens cours, à l'heure de la moisson, au moment précis où le producteur en profiterait ». ²⁰ L'année suivante, il insiste sur les limites de la protection et sur une nécessaire politique agricole plus large : « Il est difficile, d'ailleurs, de demander à la protection beaucoup plus qu'on ne lui a demandé déjà. Par quelles mesures faut-il donc seconder l'agriculture, qui reprend courage ? Il y a trois grandes choses à faire : développer l'éducation agricole, améliorer au profit des cultivateurs nos tarifs de chemins de fer et,

20. Jean Jaurès, « La baisse générale des prix », *La Dépêche*, 6 août 1887.

surtout, transformer hardiment notre système d'impôts. Il a le tort grave de peser sur le paysan en respectant l'oisif, d'ôter aux cultivateurs une partie de leur épargne et d'entraver, par suite, le développement de la petite propriété ».²¹ La question fiscale devient progressivement, pour Jean Jaurès, indissociable de la question agricole.

L'article publié par Jean Jaurès le 5 février 1889 sous le titre « La viticulture française et la législation »²² poursuit cette réflexion sur les droits de douane mais, en s'intéressant au vin, la complète par le débat sur la qualité des produits et la lutte contre la fraude. Longtemps méconnue, cette législation sur le vin au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles est pourtant très riche et fondamentale dans l'histoire des régulations alimentaires étatiques, ainsi que l'historien Alessandro Stanziani l'a bien montré.²³ En s'intéressant au vin, Jean Jaurès retrouve un thème déjà abordé

dans quelques articles de *La Dépêche* dans lesquels il soulignait le problème de la fraude, du titre légal des vins et de la reconstitution du vignoble.²⁴ Jean Jaurès y rappelle d'abord clairement sa position sur les barrières douanières qu'il « accepte très volontiers comme un abri provisoire », tout en soulignant qu'elles « isolent plus qu'elles ne protègent ».²⁵ Il en montre la complexité quand il explique : « Le malheur du protectionnisme, c'est qu'il s'inspire à la fois de l'intérêt général et des appétits particuliers ».²⁶

Sa démonstration est précise. Jean Jaurès s'attaque nettement au « vinage » et à ses conséquences et propose un abaissement du titre légal des vins pour éviter certaines fraudes. Il aborde moins nettement la question fiscale même s'il fait allusion au large débat ouvert depuis 1886 au sujet de l'impôt sur les boissons.²⁷ Il s'intéresse aussi de

24. Jean Jaurès, « Les vins de France », *La Dépêche*, 26 février 1888.

25. Jean Jaurès, « La viticulture... », *art. cit.*, p. 178.

26. *Ibid.*, p. 187.

27. Alessandro Stanziani, *Histoire de la qualité...*, *op. cit.*, pp. 131-135 et sur le sujet, surtout : Nicolas Delalande, « Impôts, consommation et société civile : les débats sur la taxation des boissons en France et en Angleterre, 1880-1914 », in Christophe Charle, Julien Vincent (dir.), *La société civile. Savoirs, enjeux et acteurs en France et en Grande-Bretagne 1780-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, pp. 267-291.

21. Jean Jaurès, « Choses agricoles », *La Dépêche*, 8 avril 1888.

22. Jean Jaurès, « La viticulture française et la législation », *Les Annales économiques*, 5^{ème} année, tome IX, n°3, 5 février 1889, pp. 177-194, article reproduit et annoté dans les *Cahiers Jaurès*, 195-196, janvier-juin 2010, pp. 49-69.

23. Alessandro Stanziani, *Histoire de la qualité alimentaire XIX^{ème}-XX^{ème} siècle*, Paris, Le Seuil, 2005.

près à la fameuse question des « raisins secs » ! Avec le phylloxéra ravageant le vignoble français, l'insuffisance de la production par rapport à la consommation a été pour partie compensée par la fabrication de vin avec des raisins secs et non frais. Pendant près de dix ans, le procédé se développe, le livre décrivant la méthode est un succès²⁸ et les importations de raisins secs augmentent fortement.

Sur ce point, Jean Jaurès soutient le projet Griffé et en montre le bon sens dans la clarification du fait qu'un vin de raisins secs n'est pas un vin de raisins frais. La loi est finalement votée le 14 août 1889 et elle propose, comme l'écrit Alessandro Stanziani, « une première définition institutionnelle du vin » qui « constitue un mélange instable : elle est à la fois générale et marquée par la conjoncture du moment puisque, aussi bien, elle tend surtout à contrer l'essor des vins de raisins secs et à dégager une partie du marché urbain des vins ordinaires au profit du Midi. Les autres

28. Joseph Audibert, *L'art de faire le vin avec les raisins secs*. 5^{ème} édition renfermant tous les renseignements et documents nécessaires à cette fabrication, augmentée d'un appendice contenant les circulaires ministérielles, de la Régie, les expériences célèbres et les tableaux synoptiques, Marseille, Millaud, 1880.

substances un temps mises en cause ne sont guère visées et, de toute manière, aucun suivi du produit n'est assuré ».²⁹

Jean Jaurès aborde par la suite à nouveau les questions viticoles, mais dans d'autres contextes.³⁰ D'abord, en lien avec le monopole de l'alcool³¹, il propose avec Aristide Briand d'établir un monopole de la fabrication, de la rectification et de l'importation de l'alcool en février 1903 mais le projet est assez général.³² Ses interventions les plus célèbres restent bien sûr par la suite liées à la révolte du Midi viticole en 1907 bien étudiée par les historiens.³³

29. Alessandro Stanziani, *Histoire de la qualité...*, op. cit., p. 140.

30. Dans un de ces articles de 1901, il développe ainsi longuement la question du syndicalisme agricole et des regroupements de consommateurs : Jean Jaurès, « Viticulture et socialisme », *La Dépêche*, 19 juillet 1901.

31. Jean Jaurès, « Le monopole de l'alcool », et « Le monopole et le Midi », *La Dépêche*, 21 janvier et 2 février 1903.

32. Il est présenté intégralement, et vivement critiqué, dans Paul Tarquet, *Le monopole de l'alcool*, Paris, Guillaumin et Cie, 1904, pp. 240-259.

33. Charles K. Warner, *The Winegrowers of France and the Government since 1875*, New York, Greenwood Press, 1960 ; J. Harvey Smith, « Agricultural Workers and the French Wine-Growers' Revolt of 1907 », *Past & Present*, 79, mai 1978, pp. 101-125 ; Jean Sagnes, *Jean Jaurès et le Languedoc viticole*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1985 et parmi les colloques tenus lors du centenaire : Rémy Pech, Jules Maurin, 1907 *Les mutins de la République*, Toulouse, Privat, 2007 ; Jean Sagnes (dir.), *La Révolte du Midi cent ans après 1907-2007*, Béziers, les Presses du Languedoc, 2008 ; *L'Aude et la vigne, cent ans de passion*, Carcassonne, Archives de l'Aude, 2008 ; Rémy Pech, *Jaurès paysan*, op. cit., pp. 138-142 et Philippe Lacombrade, Fabien Nicolas (dir.), *Vin et République*, Paris, Pepperl'Harmattan, 2010.

Dans les années de préparation du tarif de 1892, Jean Jaurès revient souvent sur les limites d'une politique protectionniste. En décembre 1889, il souligne que les opportunistes au pouvoir refusent le débat fiscal pourtant lié : « On parle surtout de la concurrence étrangère et on néglige les autres causes du mal, même celles sur lesquelles on pourrait agir ; c'est que la question la plus facile à résoudre semble la question douanière. Et aussi c'est que, pour résoudre les autres problèmes, une meilleure distribution de l'impôt, une meilleure répartition de la propriété foncière, il faudrait demander des sacrifices à ceux qui possèdent, et qu'on aime mieux, en se bornant à des tarifs de douane, en demander à ceux qui ne possèdent pas ». ³⁴ Sa conclusion est d'abord politique sur le flou introduit par les discours protectionnistes : « La fusion qui s'est faite, dans un groupe incolore, des éléments protectionnistes de gauche et des éléments protectionnistes de droite, indique bien que l'idée de protection démocratique ne fait pas de progrès dans les assemblées ». ³⁵

34. Jean Jaurès, « L'agriculture et les ouvriers », *La Dépêche*, 18 décembre 1889.

35. *Ibidem*.

Son éloignement temporaire de l'assemblée ne l'empêche pas de revenir régulièrement sur le sujet et de réaffirmer que « la politique douanière unie à des réformes démocratiques d'impôt est bonne ; sans ces réformes elle n'est qu'une exploitation scandaleuse des pauvres ». ³⁶ Pour être membre de la commission formée au début de 1890 spécialement pour préparer le nouveau tarif, il n'y eut pas moins de 250 concurrents pour 55 sièges : 28 protectionnistes irréductibles et dix protectionnistes modérés. ³⁷ On comprend bien ainsi la mobilisation politique entourant ces débats.

Après le vote du tarif entré en vigueur le 1^{er} février 1892, Jean Jaurès en tire les conclusions : « L'ère des arrangements économiques et douaniers est close : l'ère des réformes fiscales et sociales doit s'ouvrir. Presque tout le temps et toute l'attention des Chambres étaient absorbés, avant le 1^{er} février, par la préparation du nouveau tarif des

36. Jean Jaurès, « La politique douanière et les réformes », *La Dépêche*, 25 décembre 1890.

37. Soo-Yun Chun, « « Amis de l'agriculture » (1870-1892) ou comment rallier les campagnes à la République ? », *Histoire et Sociétés Rurales*, 2003, 20-2, pp. 147-172.

douanes. Maintenant le Parlement est disponible. Il a tous les loisirs, toute la liberté d'esprit nécessaire pour l'œuvre de renouvellement et de progrès que la démocratie attend ».³⁸ Réfléchissant à la question du consentement et des résistances à l'impôt, l'historien Nicolas Delalande a bien montré l'implication des socialistes dans les projets alors promus d'impôt sur le revenu.³⁹

38. Jean Jaurès, « L'échéance », *La Dépêche*, 3 février 1892.

39. Nicolas Delalande, « Jaurès, les socialistes et l'impôt : un débat historique (1880-1914) », *Cahiers Jaurès*, 197, juillet-septembre 2010, pp. 3-26 et *Les batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2011.

VERS UN MONOPOLE DU BLÉ ?

A l'été 1893, Jean Jaurès durcit son propos et, de retour à la Chambre depuis janvier de cette année-là, il tente d'ouvrir le débat sur l'impôt foncier. Devant son échec, il dénonce « la grande propriété réactionnaire qui, par son égoïsme, a fait échouer ou ajourner la réforme proposée. La droite en portera devant la démocratie rurale la responsabilité ».⁴⁰ Dans ce même texte, à l'approche des nouvelles élections, il souligne la difficulté de la question du prix du blé et indique à ses amis : « si elle est mal comprise par le parti socialiste, elle peut être extrêmement dangereuse pour lui, car dans ce pays de France où il y a neuf millions seulement de travailleurs industriels et dix-neuf millions de cultivateurs, notre parti serait perdu ou réduit à un petit nombre de conquêtes s'il se donnait l'air d'avoir un parti pris pour les ouvriers industriels contre les cultivateurs ».⁴¹

40. Jean Jaurès, « Questions agricoles », *La Dépêche*, 19 juillet 1893.

41. *Ibidem*.

Annonçant le grand débat de février 1894, Jean Jaurès dresse un bilan dans les colonnes de *La Dépêche*, le 18 décembre 1893. Devant la baisse des cours, la fraude et la crise du change, il explique pour la première fois : « Il faut aller droit au but. Il faut adopter la seule mesure qui soit réellement efficace : c'est de faire de l'Etat le seul acheteur de blé étranger. Il l'achèterait au plus bas cours possible, et il le revendrait sur le marché français à un cours constant et raisonnable, par exemple au cours de vingt francs l'hectolitre, qui préviendrait les hausses excessives, fâcheuses pour l'ouvrier, et les baisses excessives, ruineuses pour le paysan. Les avantages sont évidents. C'est le seul moyen de lutter et contre la spéculation et contre les variations de prix résultant des crises monétaires ». ⁴² Et Jean Jaurès précise qu'il a interpellé, lors d'une réunion du groupe agricole à la Chambre, les délégués du syndicat de la meunerie leur demandant si cette mesure serait une gêne pour leur industrie et il raconte leurs réactions : « Ils ont été littéralement suffoqués. Ils se sont écriés : « Mais ce serait du socialisme ! »

42. Jean Jaurès, « La question des blés », *La Dépêche*, 18 décembre 1893.

Ils ne se doutaient point que dans la bonne bergerie du groupe agricole les loups socialistes avaient pénétré ! Je leur ai dit : « Soit ! Mais votre industrie en souffrirait-elle, et en quoi ? » Ils m'ont répliqué : « L'Etat en souffrirait ». « Mais, leur ai-je observé, vous n'êtes pas l'Etat, vous êtes la meunerie. La meunerie, comme industrie, souffrirait-elle de ce monopole d'Etat ? » Là-dessus, silence complet. La vérité, c'est que la meunerie, comme industrie, n'en souffrirait pas le moins du monde, mais que la grande meunerie des ports spéculait sur les blés étrangers. Elle se sentait menacée à l'improviste dans ces spéculations qui ruinent le paysan, et elle manifestait la plus naïve terreur ». ⁴³

Dans le débat engagé en février 1894, différentes voix se font entendre. René Brice est en tout cas félicité quand il explique : « Je crois qu'avant tout il faudrait cependant que cette loi de douane sur les blés eût un caractère durable. Il n'est pas possible de ne pas être frappé de ce fait qu'en 1888 nous avons légiféré sur les blés, que nous avons légiféré en

43. *Ibidem*.

1887, légiféré en 1891, en 1892, et que nous sommes appelés à légiférer encore sur cette même question en 1894 ». ⁴⁴ En préparation de la longue séance, Jean Jaurès réaffirme dans *La Dépêche* : « Plus j'étudie la question, plus je suis convaincu que c'est en faisant de l'Etat le seul acheteur de blé étranger qu'on protégera le mieux les cultivateurs sans surcharger les ouvriers ». ⁴⁵

Lors de la séance du 17 février 1894, le président donne lecture du contre-projet déposé par Jean Jaurès, Thierry Cazès, Jean Bepmale, Alexandre Millerand, René Viviani, Félix Defontaine, Marcel Sembat et Edouard Vaillant : « Article unique. – L'Etat a seul le droit d'importer les blés étrangers et les farines étrangères. Il les revendra à un prix fixé tous les ans par une loi. Il vendra les farines à un prix calculé sur le prix fixé pour le blé et déterminé aussi législativement ». ⁴⁶ On peut noter que cette liste de

44. *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés*, séance du 12 février 1894, p. 207.

45. Jean Jaurès, « La question des blés », *La Dépêche*, 14 février 1894.

46. *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés*, séance du 17 février 1894, p. 257.

parlementaires regroupe des socialistes et des radicaux-socialistes. Jean Jaurès défend ce projet en insistant sur sa nouveauté : « Je crois en effet que c'est la première fois qu'une solution socialiste est proposée dans une question douanière » et il résume clairement son objectif : « Il s'agit tout simplement de substituer l'Etat, pour l'importation des blés étrangers et des farines étrangères, aux grands intermédiaires qui font à l'heure actuelle la loi sur le marché ». ⁴⁷

Il souligne le refus des socialistes du débat opposant protectionnistes et libre-échangistes : « Nous, socialistes, nous sommes, je ne me permettrai pas de dire au-dessus, mais en dehors de la protection et du libre-échange ». ⁴⁸ Le déroulement du discours, parsemé d'interventions contradictoires, permet à Jean Jaurès de montrer son talent oratoire, jouant avec les références historiques et faisant rire son auditoire. Le député marseillais et grand négociant

47. *Ibidem*.

48. *Ibidem*. Cf. sur ce point Alain Chatriot, « Les politiques agricoles sont-elles de droite ou de gauche ? », in Olivier Dard, Gilles Richard (dir), *Les droites et l'économie en France au XX^{ème} siècle*, Paris, Riveneuve, 2011, pp. 227-245.

Jules Charles-Roux interpelle Jean Jaurès vivement d'un « Alors vous prétendez que le grand commerce est malhonnête », le président lui répondant : « Vous voyez toujours un fait personnel dans les déclarations de l'orateur » et Jean Jaurès, habile, conclut : « Messieurs, la passion même qui se développe dans ce débat prouve que nous sommes au point le plus vif et le plus précis ». ⁴⁹ Le débat dérive cependant avec un affrontement sur le drapeau rouge et le drapeau blanc... Mais Jean Jaurès le recentre et répond aux attaques contre la création d'un monopole : « Oh ! Je sais bien qu'on nous dit : c'est un monopole. Mais il y a autre chose que le monopole apparent qui appartient à la nation et aux communautés, il y a le monopole de fait qui appartient à quelques capitalistes privilégiés. Et puis on nous dit : vous allez créer encore des fonctionnaires ! C'est avec cet argument que l'on s'oppose depuis quelques années à toutes les mesures qui sont la défense nécessaire du domaine public ». ⁵⁰

49. *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés, séance du 17 février 1894*, p. 259.

50. *Ibid.*, p. 262.

La semaine suivante, quelques grandes figures continuent le débat : Léon Say, Jules Méline, Jules Roche, Jules Guesde et Georges Leygues. Léon Say félicite l'orateur Jaurès mais soulève un paradoxe dans son discours qu'il « énonce, à l'ébahissement de ceux qui l'ont entendu, la formule bizarre que tout est sauvé si l'Etat devient l'unique spéculateur en blé ». ⁵¹ Le 20 février 1894, Jean Jaurès, malgré des appels à la clôture du débat, obtient de pouvoir répondre à ses détracteurs : « Trois hommes considérables, l'un libre-échangiste, M. Léon Say ; l'autre protectionniste, M. Méline ; un troisième, M. Jules Roche, qui n'est ni protectionniste ni libre-échangiste – c'est lui qui nous l'a dit – se sont bornés à discuter le principe de notre projet, et j'imagine, sans être trop téméraire, que c'est qu'ils ne voyaient pas dans notre projet des difficultés pratiques insurmontables, et il ne m'a pas paru, après la démonstration de M. le ministre de l'Agriculture, qu'il présentât, en effet, ces difficultés pratiques ». ⁵² Jean Jaurès rappelle

51. *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés, séance du 19 février 1894*, p. 266.

52. *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés, séance du 20 février 1894*, p. 289.

d'ailleurs le précédent de la constitution du monopole des allumettes et celui du retrait d'une concession provisoire accordée à la société des téléphones. Il commente ensuite surtout l'intervention de Jules Roche en mettant les rieurs de son côté : « M. Jules Roche a essayé de nous combattre en disant que nous renouvelions certaines pratiques surannées, et il nous a accablés d'une comparaison qui nous a rendus à la fois très fiers et très confus : il nous a comparés à Philippe le Bel. (*On rit*). Messieurs, le nombre des personnages auxquels on nous a comparés depuis le commencement de cette discussion est incalculable ; mais, comme ils ne se ressemblent pas entre eux, je suppose que la comparaison manque d'exactitude ». ⁵³ Le vote du 21 février 1894 sur l'ensemble du projet gouvernemental aboutit finalement à 358 soutiens contre 152 votes négatifs.

Jean Jaurès commente le résultat du vote dans *La Dépêche*, réaffirmant que seuls les socialistes « labour[ent] assez profond pour couper jusqu'à la racine ce chiendent de la

53. *Ibid.*, p. 291.

spéculation qui dévore la terre de France et le travail paysan ». ⁵⁴ Mais au-delà, il dénonce la maladresse de la majorité qui « a commis, contre les paysans, faute sur faute. D'abord la commission des douanes, paralysée par les hésitations du gouvernement, a mis près de deux mois à prendre un parti. Et pendant ce temps, les grands importateurs faisaient entrer des quantités considérables de blé qui pèseront longtemps sur les cours. Puis, au moment où la discussion s'est ouverte, un député socialiste a proposé l'application immédiate de la loi « du cadenas ». Il a demandé que, pendant toute la durée de la discussion, le droit de huit francs proposé par la commission fût perçu, sauf à le rembourser ensuite aux importateurs si le Parlement ne votait pas le nouveau droit. De la sorte, on aurait déjoué les manœuvres des spéculateurs qui faisaient entrer du blé en France avec le droit de cinq francs, pour le revendre plus tard sous le régime du droit de huit francs. On aurait empêché aussi la concurrence étrangère de rendre le nouveau droit illusoire en accumulant des stocks considérables ». ⁵⁵

54. Jean Jaurès, « A propos de blé », *La Dépêche*, 27 février 1894.

55. *Ibidem*.

Dans une lettre à Paul Lafargue depuis Londres en date du 6 mars 1894, Friedrich Engels écrit : « Je viens de lire les discours de Jaurès et Guesde sur le tarif des blés. Celui de J[aurès] est, en effet, étonnant, et il me paraît malencontreux qu'on lui ait permis d'offrir son amendement au nom du parti. Je ne veux pas parler de sa proposition de tenir, de par l'Etat, le prix des blés au minimum de 25 francs, ce qui est du protectionnisme le plus pur, et encore au bénéfice des seuls grands propriétaires, puisque les petits *n'ont pas de blé à vendre*, leur production ne suffisant pas même à leur propre consommation. Guesde a bien dit cela, mais *après* Léon Say, tandis que c'était nous qui devions le proclamer hautement les premiers, au lieu d'emboîter le pas de M. Say. Et c'est le factum Jaurès qui nous a empêchés. Mais prenons seulement la proposition de charger l'Etat de l'importation des blés. J[aurès] veut empêcher la spéculation. Mais que fait-il ? Il charge le gouvernement de l'achat des blés étrangers. Le gouvernement est le comité exécutif de la *majorité de la Chambre*, et la majorité de la Chambre, c'est la représentation la plus exacte possible de ces mêmes spéculateurs en blés, en actions, en fonds publics, etc.

C'est comme dans la dernière Chambre, où l'on chargea les panamistes de l'enquête sur Panama ! Et ces panamistes, réélus en août dernier, c'est eux que vous voulez charger de la suppression de la spéculation ! Il ne vous suffit pas qu'ils volent la France au moyen du budget annuel et de la Bourse, où ils emploient du moins leurs propres capitaux et leurs propres crédits – vous voulez les doter de plusieurs milliards et du crédit national, pour qu'ils vident les poches encore plus à fond a[u] moyen du *socialisme d'Etat* ! ». ⁵⁶ Friedrich Engels conclut sur une condamnation sans appel du leader socialiste français : « ce M. Jaurès, ce professeur doctrinaire, mais ignorant, surtout en économie politique, talent essentiellement superficiel, abuse de sa facon pour se forcer dans la première place et poser comme le porte-voix du socialisme qu'il ne comprend même pas ». ⁵⁷

56. *Correspondance Friedrich Engels – Paul et Laura Lafargue, III*, (1891-1893), Paris, Editions sociales, 1959, p. 353. Friedrich Engels intervient à nouveau en novembre 1894 avec un article dans la revue allemande *Die Neue Zeit* contre le programme adopté par certains socialistes français. Pour une présentation des débats du congrès de Nantes en 1894, cf. Rémy Pech, *Jaurès paysan*, op. cit., pp. 77-84.

57. *Correspondance Friedrich Engels – Paul et Laura Lafargue*, op. cit., p. 354.

Mais cette réaction épistolaire de Friedrich Engels est à l'époque moins visible que les réactions libérales qui dénoncent les projets socialistes. Avec une référence explicite à la proposition de loi de Jean Jaurès d'après laquelle l'importation des blés étrangers ne se ferait que par l'Etat, Yves Guyot explique ainsi : « Transformer toutes les industries en services publics : tel est le plan qu'ils ont tracé dans leurs divers Congrès et qu'ils poursuivent avec une persévérance que n'ébranle aucun échec ». ⁵⁸

A l'été 1894, Jean Jaurès constate l'échec du tarif douanier, la nouvelle baisse du prix du blé et il explique à nouveau le mécanisme spéculatif : « l'ouvrier est exposé à payer cher, pendant les mois d'hiver, le blé que le paysan aura livré à vil prix en ces derniers jours d'été. Voilà à quoi aboutissent ces législateurs indécis et incapables en qui les paysans de France ont mis si longtemps leur confiance et qu'on essaiera de leur imposer par la force administrative, sous prétexte de combattre l'anarchie ». ⁵⁹

58. Yves Guyot, *Les principes de 89 et le socialisme*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1894, p. 206.

59. Jean Jaurès, « A la campagne », *La Dépêche*, 15 août 1894.

Suite à un vaste meeting de paysans à Fleurance dans le Gers auquel Jean Jaurès participe en avril 1894, il reçoit des vœux en 1895 par les organisateurs de cette rencontre et l'historienne Madeleine Rebérioux note justement à ce propos : « Pour bien des paysans français, Jaurès commençait en cette fin de 1894 à figurer l'espérance ». ⁶⁰

En 1896, le débat se poursuit à la Chambre avec une proposition de Clovis Hugues sur le « pain gratuit » que soutient Jean Jaurès. ⁶¹ Dans les colonnes de *La Revue socialiste*, Paul Louis dénonce les conséquences du « système Méline » : « Il ne suffit pas, en effet, de battre le mélinisme en superposant des arguments abstraits : les statistiques, les faits, les réclamations des groupes commerciaux, les plaintes des masses, les doléances des industries et des ports, parlent autrement haut que les dissertations d'école.

60. Madeleine Rebérioux, « Jaurès et les paysans, une lettre de bonne année en 1895 », *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes*, 38, 1970, pp. 9-11. Le texte est republié dans Rémy Pech, *Jaurès paysan*, op. cit., pp. 89-90.

61. Cf. Victor Barraucand, *Le Pain gratuit*, Paris, Chamuel, 1896 et sur la thématique plus large de la vie chère : Alain Chatriot, Marion Fontaine, « Contre la vie chère », *Cahiers Jaurès*, 187-188, janvier-juin 2008, pp. 97-116.

Syndiquer et justifier les cris épars qui montent de la terre de France, c'est peut-être sonner le clairon d'attaque contre les conceptions néfastes des Chevaliers de la Douane. C'est peut-être aussi blesser ce système capitaliste dont le protectionnisme n'est que le bastion le plus avancé. Rien ne dénote, avec plus de clarté, que le tarif de 1892, les appétits insatiables – et aveugles – des classes dirigeantes. Pour satisfaire à leur passion de gain à tout prix, elles ont voué à la ruine, à la misère, à toutes les souffrances, des milliers, des centaines de milliers d'hommes ». ⁶²

62. Paul Louis, « Les résultats du système Méline », *La Revue socialiste*, t. 24, août 1896, pp. 129-169, p. 130.

« **SOCIALISME ET PAYSANS** » ⁶³

La dernière grande intervention de Jean Jaurès dans ce débat est sans doute la plus célèbre puisqu'il s'agit de la très longue interpellation du gouvernement sur la politique agricole, qu'il prononce en juin et juillet 1897, et que les réponses proposées durant l'été et l'automne par Paul Deschanel et Jules Méline ont marqué les positions des différentes forces politiques sur ces questions. Le 19 juin 1897 commencent donc ces grands discours, longtemps retardés puisque l'interpellation datait initialement du 14 décembre 1896. Jean Jaurès explique d'abord que pour dresser « la condition des diverses catégories de producteurs », il utilise « les lettres très nombreuses par lesquelles les cultivateurs ont répondu à l'appel du groupe socialiste ». ⁶⁴

Son discours est nettement en faveur des ouvriers agricoles : « Je disais que lorsqu'à propos des discussions sur

63. Jean Jaurès, *Socialisme et paysans, discours prononcés à la Chambre des députés les 19, 26 juin et 3 juillet 1897. Crise agricole, ses causes et ses remèdes*, Paris, impr. A. Désiré, s.d., 121 p. (accessible via Gallica).

64. *Ibid.*, pp. 8 et 4.

les blés ou des discussions sur les sucres, nous prétendons ici qu'après avoir assuré aux propriétaires autant qu'il dépend de vous par vos lois de douane ou par vos lois de primes un minimum de revenu ou un minimum de profits, il serait juste d'assurer un minimum de salaire, un minimum d'existence aux ouvriers agricoles, vous écartez nos amendements plus sommairement et plus dédaigneusement que d'habitude ». ⁶⁵ Il insiste en effet sur les conditions de la représentation du monde agricole et explique « qu'il serait sage, pour que la grande propriété par son influence excessive ne puisse pas, indirectement, exclure de ces conseils électifs de l'agriculture les salariés qui dépendent d'elle, il nous semble qu'il serait équitable de réserver par la loi même à l'élément salarié une certaine proportion définie dans ces conseils de représentation agricole ». ⁶⁶ Il demande aussi la création d'une prud'homie agricole. Il développe ensuite son propos avec des exemples sur la détresse des métayers et sur celle des journaliers.

65. *Ibid.*, pp. 10-11.

66. *Ibid.*, p. 13.

Cette défense des travailleurs agricoles s'accompagne d'une attaque très vive contre les grands propriétaires, restée célèbre par l'image antique mobilisée : « Les grands propriétaires terriens sont beaucoup plus encore par leurs intérêts de véritables capitalistes ; ils siègent plus dans les conseils d'administration des sociétés industrielles que dans les comices agricoles (...). Ils sont une monnaie à double effigie : Cybèle d'un côté, Mercure de l'autre ; mais Mercure a plus de relief (*Applaudissements à l'extrême gauche. – On rit*). (...) S'il n'y a pas aujourd'hui, parmi les classes dirigeantes, de parti de la terre (...), il faut qu'il s'en constitue un, non plus formé alors par ces chefs ambigus de la grande propriété terrienne qui sont toujours prêts à désertir la cause du paysan et qui ont dans le camp de la finance des intérêts supérieurs à ceux de la démocratie rurale ; mais un véritable parti de la terre, formé des paysans qui la travaillent unis avec les ouvriers. Voilà le vrai parti du travail paysan, uni au parti du travail ouvrier, qui vous obligera à faire des réformes ». ⁶⁷

67. *Ibid.*, pp. 31-32. Cette partie du discours, restée célèbre, est commentée dans Herman Lebovics, *The Alliance of Iron and Wheat in the Third French Republic 1860-1914. Origins of the New Conservatism*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1988, pp. 169-174.

Sur le principe du protectionnisme, il rappelle fermement la position des socialistes : « Du principe même du protectionnisme, je n'ai pas à discuter en ce moment. Les socialistes ne sont pas protectionnistes comme M. Méline, mais ils ne sont pas davantage libre-échangistes comme M. Léon Say ou comme M. Aynard. (...) Le socialisme, c'est-à-dire l'organisation sociale de la production et de l'échange, exclut, à la fois, et la protection qui ne peut guère profiter aujourd'hui qu'à la minorité des grands possédants, et le libre-échange, qui est la forme internationale de l'anarchie économique ». ⁶⁸

Jean Jaurès insiste sur la mondialisation des phénomènes économiques ⁶⁹ ou sur les enjeux du bimétallisme dans les échanges internationaux et les variations du change. Il synthétise ainsi ce moment de première mondialisation ⁷⁰ : « Il n'y a jamais eu d'époque aussi intéressante que la nôtre,

68. Jean Jaurès, *Socialisme et paysans...*, op. cit., p. 34.

69. Même si son explication de l'annexion d'Hawaï par les États-Unis sur la demande de leurs producteurs de sucre à la suite des tarifs français est sans doute un peu rapide...

70. Suzanne Berger, *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*, Paris, Le Seuil, 2003, col. « La République des idées ».

aussi curieuse à observer par la répercussion imprévue des phénomènes économiques d'un bout à l'autre de notre planète. Le monde aujourd'hui est comme un vaste clavier avec des résonances lointaines et imprévues ». ⁷¹

Jean Jaurès condamne surtout les conséquences d'un protectionnisme qui sans réforme fiscale ne favorise que les riches propriétaires et réduit les ouvriers à la misère : « Et permettez-moi de vous le dire, monsieur le président du conseil, là est la contradiction essentielle de votre politique protectionniste. Pendant que par des tarifs de douane vous favorisez les producteurs, c'est-à-dire, dans une large mesure, les possédants, vous n'avez pas la force, vous n'avez pas le courage, vous n'avez peut-être pas la possibilité politique et sociale de demander aux classes possédantes, aux classes les plus riches, les sacrifices d'impôts qui seraient nécessaires, précisément pour accroître la consommation populaire dans la mesure où se développe la production nationale. (...) C'est tellement vrai, que vous

71. Jean Jaurès, *Socialisme et paysans...*, op. cit., p. 39.

êtes obligés en ce moment de détourner par des lois, c'est-à-dire par des moyens artificiels, la classe ouvrière de la consommation des vins de raisins secs. Vous imaginez-vous, par hasard, que c'est par goût que la classe ouvrière va aux vins médiocres de raisins secs ? Elle y va par force, par nécessité ; elle va vers les produits de misère, parce qu'elle est elle-même une classe de misère ».⁷²

Fidèle à une certaine rhétorique, Jean Jaurès part aussi dans des envolées lyriques : « Comme pour attester la vertu secrète d'idéalisme contenue dans les faits économiques, l'universelle et douloureuse concurrence brise dans la conscience paysanne les liens d'égoïsme étroit que ni les exhortations morales ni les prédications religieuses n'avaient pu dénouer, et tandis que la cloche chrétienne propageait en vain dans l'horizon fermé le vaste ébranlement de la pensée antique et du rêve oriental, le tocsin de détresse et de ruine sonnait sur les grandes plaines a éveillé pour la première fois le paysan à des pensées plus

72. *Ibid.*, p. 42.

hautes et à de plus larges soucis. Oui, ce n'est pas en vain qu'il aura traversé les années de crise et de souffrance ; il en sortira mieux préparé à une conception plus large de la propriété, à des destins nouveaux ; et il faut bien qu'il arrive à comprendre autre chose que ce qui est, puisque ce qui est commence à disparaître, puisque la propriété paysanne elle-même, lentement, mais sûrement, est entrée en agonie ».⁷³ Le discours se continue avec la demande de création d'un crédit agricole central.

S'il s'intéresse à différents produits (du sucre à la concentration des caves de Roquefort⁷⁴), Jean Jaurès est le plus précis sur le prix du blé et il critique vivement le nouveau pouvoir de la meunerie : « La même dépendance à l'égard de la grande industrie se retrouve dans toutes les autres cultures. J'ai à peine besoin de vous rappeler que les petits meuniers indépendants, voisins des petits producteurs de blé, ont presque tous disparu, et que la meunerie se concentre de plus en plus en d'immenses établissements

73. *Ibid.*, p. 51-52.

74. Claire Delfosse, *La France fromagère (18450-1990)*, Paris, La boutique de l'histoire, 2007, p. 163.

qui ne sont plus seulement des établissements de meunerie, mais des établissements de spéculation. Et le paysan ne sait jamais si ce ne sera pas une coalition de ce grand syndicat d'acheteurs qui déterminera le prix du blé au lendemain de la récolte. (...) Je dis donc que, pour la question du blé, il en est de même, et vous ne le pouvez méconnaître : les producteurs de blé savent que, pour les prix du blé, ils sont bien souvent à la merci de ces grands établissements de meunerie qui sont, en effet, de grands établissements de spéculation. Et vous aurez beau, permettez-moi de vous le dire, préparer et promulguer des lois contre la spéculation, l'essentiel n'est pas de faire contre la spéculation des lois nouvelles : l'essentiel est de créer un tel régime politique, un tel régime social, que les grands spéculateurs sachent bien qu'ils ne pourront jamais bénéficier d'un moment de faiblesse, de complaisance ou de complicité ; l'essentiel est qu'ils sachent bien que les lois contre la spéculation seront toujours rigoureusement appliquées ».⁷⁵

75. Jean Jaurès, *Socialisme et paysans...*, op. cit., pp. 71-72.

Après avoir abordé des exemples viticoles ou concernant la Normandie, Jean Jaurès conclut sur ce point : « Dans toutes les régions et quel que soit le mode de culture, qu'il s'agisse de la culture du blé, de la vigne, de l'élevage du bétail, de l'industrie du lait, toujours la propriété rurale se sent de plus en plus subordonnée à la puissance des grands capitaux industriels ; et, de plus en plus, ce mot de propriété individuelle perd son sens et sa valeur pour la démocratie paysanne. »⁷⁶

Sa troisième intervention sous le titre « La solution socialiste » est l'occasion de récapituler quelques-unes des « réformes immédiates » préconisées : établissement de la prud'homie, aides aux salariés agricoles, lutte contre le chômage. C'est aussi pour Jean Jaurès un moment où il assume les « controverses socialistes » : « Il y a eu sur la propriété paysanne, sur son rôle, sur les chances de survie qui lui restent, sur la mesure dans laquelle le Parti socialiste doit intervenir pour la protéger, il y a eu entre les différentes fractions du Parti socialiste bien des discussions et des

76. *Ibid.*, p. 76.

controverses théoriques, il y a eu dans le congrès notamment de la démocratie socialiste allemande des discussions très vives sur le rôle du socialisme par rapport à la petite propriété, et je ne crains pas de faire allusion, à cette tribune française, à ces débats intérieurs de la démocratie socialiste allemande ».⁷⁷ L'explication qui suit reste cependant assez floue, faisant de la petite propriété maintenue une étape sur la voie du socialisme.

La fin de l'intervention parlementaire est marquée par un appel à la création de syndicats et à l'union avec les ouvriers, sur fond de relecture de l'histoire française dans la longue durée et en particulier de la Révolution française. Il insiste aussi sur l'épisode qui hante tous les républicains : l'échec de la Seconde République et le soutien des campagnes au Second Empire : « La vérité, c'est que par notre propagande, au contraire, en montrant aux paysans que le salut est possible dans la République sociale, nous les détournons de le chercher dans les humiliations césariennes

77. *Ibid.*, p. 93.

qu'apporterait inévitablement votre politique d'impuissance et d'égoïsme ».⁷⁸

Le discours fait naître de nombreuses réactions dans la presse et les revues. Jean Jaurès est attaqué après ces interventions par l'économiste Paul Leroy-Beaulieu qui publie une plaquette à propos de ces « trois interminables conférences que M. Jaurès a faites au Palais-Bourbon », expliquant que « le but de cette publication est de montrer, par un exemple qui a fait beaucoup de bruit, quel cas l'on doit faire des citations et des affirmations les plus solennelles des chefs du socialisme. On voit par là qu'ils ne se font aucun scrupule de tronquer, de dénaturer, en un mot de falsifier l'enseignement et les doctrines de leurs adversaires ».⁷⁹ Paul Leroy-Beaulieu avait été cité par Jean Jaurès au cours de son discours et il estimait que ses propos avaient été déformés.

78. *Ibid.*, p. 121.

79. Paul Leroy-Beaulieu, *Les citations de M. Jaurès et la véracité des socialistes. Grande, moyenne et petite propriété, fermage*, Paris, Comité de défense et de progrès social, 1897, (accessible via Gallica), p. 1. Dans la note 2 de la page 11, Paul Leroy-Beaulieu signale la réponse de Jean Jaurès dans *La Petite République*, 31 juillet 1897 qui confesse qu'il avait pris « pour un extrait textuel de M. P. Leroy-Beaulieu, ce qui n'était qu'une analyse sommaire et conséquemment un peu forcée », expression que Paul Leroy-Beaulieu qualifie d'« assez joli euphémisme ».

Dès le mois de mai 1897, Jean Jaurès se faisait l'écho dans *La Dépêche* du réquisitoire de René Viviani contre Jules Méline, il le cite et le commente « Vous apparaissez comme le *syndic de la faillite agricole* ». Le mot restera. Jules Méline l'a senti si profondément juste et si mortel qu'il a blêmi et qu'il n'a pu opposer à cette simple et décisive constatation qu'un balbutiement de colère et un bredouillement de défaite »⁸⁰ et il détaille l'attaque contre Jules Méline : « il est le prisonnier des grandes puissances capitalistes. Il est maintenu au pouvoir par les grands industriels et les grands financiers qui subventionnent son journal. Il est maintenu au pouvoir par les capitalistes qu'il défend contre l'impôt sur le revenu, et devant l'opposition desquels il a retiré l'impôt sur la rente ».⁸¹

La Chambre vote l'affichage, aux frais du public, de la réponse de Paul Deschanel à Jean Jaurès dans les 36 000 communes. Jean Jaurès dénonce le procédé à son encontre mais reste confiant dans la capacité pédagogique du débat

80. Jean Jaurès, « Syndic de faillite », *La Dépêche*, 27 mai 1897.

81. *Ibidem*.

démocratique : « Je suis convaincu que cette manœuvre de l'affichage tournera à la confusion du gouvernement et au profit du socialisme. D'abord, ce que nous avons le plus à craindre c'est que ces questions ne soient pas discutées, c'est que les paysans restent en cet état d'indifférence et de demi-sommeil où ils sont trop longtemps demeurés et qui a prolongé sur eux des exploitations sans nombre. Or, voici qu'égarés par la peur du socialisme, les gouvernants et les ministériels font retentir jusque dans le plus pauvre et le plus lointain village l'écho de nos discussions sur la question sociale, sur la question paysanne. On discutera devant les affiches ; les uns prendront parti pour M. Deschanel, les autres pour le socialisme. Ce sera la controverse, ce sera la vie, ce sera l'éveil des esprits, et comme tout vaut mieux pour nous que l'immobilité des intelligences, c'est notre parti qui bénéficiera un jour ou l'autre de cette agitation ».⁸²

A la fin du mois d'octobre 1897, avant même les réponses de Jules Méline, le débat reprend assez vivement. Jean

82. Jean Jaurès, « Affichage », *La Dépêche*, 14 juillet 1897.

Jaurès s'emporte contre un article du journal de Jules Méline, *La République française*, dont il considère la relation de la séance à la Chambre comme fautive. Au-delà d'un point technique concernant la clôture de la discussion parlementaire, Jean Jaurès donne ces conclusions sur ce « grand débat si vital » : « Voici donc, au total, ce qui se dégage de la discussion écourtée de samedi dernier sur l'immense question du blé et du pain : 1° La Chambre a refusé d'examiner la solution socialiste qui seule briserait la spéculation et protégerait efficacement les paysans comme les ouvriers. 2° M. Méline, tout en acceptant, pour ne pas être renversé, un ordre du jour, où, *en paroles*, la spéculation était menacée, a déclaré qu'à sa connaissance la spéculation sur les grains n'existait pas. Il a ainsi encouragé les spéculateurs à continuer. 3° M. Méline et la majorité ont refusé d'appliquer cette année, au soulagement des classes pauvres et, en particulier, des ouvriers sans travail, l'excédent de recettes que produira le droit de douane. 4° Enfin, M. Méline et sa majorité ne voient d'autre solution à la question du pain que la disparition de tous les petits boulangers, dans les villages comme dans les villes,

et ils veulent accélérer encore, par tous les moyens, le mouvement inévitable de concentration qui tue la petite industrie et le petit commerce. Ma seule conclusion pour aujourd'hui sera celle-ci : que les ministres et les ministériels continuent quelque temps encore à défendre ainsi « l'ordre social », leur ordre social, et il sera bientôt au fond de l'abîme ».⁸³

La réponse de Jules Méline en novembre 1897 est assez convenue. Elle permet juste à Jean Jaurès lors de la séance du 20 novembre de revenir avec humour sur la question de l'affichage du discours de Paul Deschanel : « M. Jaurès. – C'est la solution gouvernementale. Est-ce la seule ? M. le Président du Conseil. – Monsieur Jaurès, vous parlez un peu trop tôt. Quand vous aurez entendu mon discours, vous verrez qu'elle n'est pas la seule et j'attendrai votre réponse avec curiosité. (*Applaudissements au centre et sur plusieurs bancs à gauche et à droite*). M. Jaurès. – La ferez-vous afficher aussi ? (*Applaudissements et rires à l'extrême*

83. Jean Jaurès, « Une séance », *La Dépêche*, 27 octobre 1897.

gauche) ». ⁸⁴ Jean Jaurès reproche d'ailleurs à Jules Méline d'avoir fait modifier le texte de son intervention publiée au *Journal officiel*. ⁸⁵

Lors de cette même séance, Jean Jaurès défend un autre projet. Dans ce débat, il se documente et il commente par exemple les résultats qui viennent d'être publiés de l'enquête agricole de 1892. Il dépose un projet de résolution demandant une enquête publique sur « l'état d'agriculture et de la propriété rurale, et la condition des travailleurs agricoles » qui est rejeté par la Chambre. Il avait exprimé son objectif dans un article de *La Lanterne* : « l'ouverture d'une grande enquête où les paysans seront appelés à déposer sur les conditions de leur vie et de leur travail ». ⁸⁶

Jean Jaurès insiste sur l'idée que « de plus en plus, les travailleurs paysans, les producteurs paysans, sont dominés et

84. Jules Méline, L'interpellation sur la Crise agricole. *Discours dans les séances des 13 et 20 novembre 1897 à la Chambre des députés*, s.l., s.d., (accessible via Gallica), p. 21.

85. « Nouvel affichage », *La Lanterne*, 23 novembre 1897, reproduit dans le volume 6 des *Œuvres. Le temps de l'affaire Dreyfus (1897-1898)*, Paris, Fayard, 2001, pp. 41-44.

86. Ce texte du 7 novembre 1897 est intitulé « Statistique agricole », *ibid.*, pp. 29-31 ; et pp. 36-40 pour le « Discours à la Chambre sur la crise agricole » lors de la séance du 20 novembre 1897.

exploités par la classe capitaliste ». ⁸⁷ A ceux qui lui reprocheraient un discours idéologique, il propose trois exemples : la Société de Roquefort et la situation de l'élevage des porcs, deux cas de forte concentration, et le cas de la spéculation sur les marchés des blés : « Tout le grand commerce d'importation des blés étrangers est aux mains d'un petit nombre de grands capitalistes, de grands spéculateurs et ils se servent de leur puissance non pour alimenter la France suivant ses besoins, mais pour faire à leur gré la hausse ou la baisse ». ⁸⁸

Dans le même esprit, le 20 décembre 1897, à l'occasion d'un débat sur la mévente des porcs ⁸⁹, Jean Jaurès note quelques évolutions de Jules Méline : « Jusqu'ici, M. Méline avait toujours dirigé, précédé souvent le mouvement protectionniste ; il semblait dire à la France agricole que c'était surtout dans les relèvements des tarifs douaniers qu'était le

87. Jean Jaurès, « La délivrance des paysans », *Le Tocsin populaire*, 13-20 novembre 1897, *ibid.*, pp. 32-35, p. 32.

88. *Ibid.*, p. 34.

89. « Discours à la Chambre sur la mévente du porc », *ibid.*, pp. 45-57. Le débat à la Chambre est un beau morceau de rhétorique et d'ironie jaurésienne.

salut. Dans la mévente des porcs, il a pris une attitude sensiblement différente ». ⁹⁰ Jean Jaurès revient sur sa vision du protectionnisme : « Pour moi, qui n'ai jamais hésité, les lecteurs de *La Dépêche* le savent, à voter des lois de protection pour les paysans, je n'ai cessé en même temps de les avertir, autant qu'il dépendait de moi, que ces mesures n'avaient qu'une efficacité très restreinte et qu'il faudrait chercher autre chose », et il conclut ironiquement : « Que vont dire maintenant les paysans de France ? Voilà que le grand prêtre du protectionnisme n'a plus la foi. Une seule route leur reste ouverte pour échapper aux misères, aux désordres, aux crises de la société présente. Et cette route, c'est le socialisme ». ⁹¹

Jean Jaurès insiste encore sur le contexte post-électoral le 27 août 1898 dans un article de *La Petite République*, intitulé « Pauvres paysans ». ⁹² Il dénonce les fluctuations du cours du blé et fait référence aux projets de Jules-Louis

90. Jean Jaurès, « La mévente des porcs », *La Dépêche*, 22 décembre 1897.

91. *Ibidem*.

92. Jean Jaurès, *Œuvres*, 6, *op. cit.*, pp. 58-60.

Breton et d'Edouard Vaillant déposés à la Chambre pour le monopole de l'importation des blés étrangers et le projet de faire de l'alimentation du pain un « service public ». Il conclut, tout à la fois lyrique et sévère, sur des paysans qui ont participé à sa défaite électorale : « Quand les moyens de travail appartiendront à la communauté nationale et quand les travailleurs groupés dans l'atelier et dans la commune mettront la machine en mouvement et la terre en œuvre, sans avoir à subir le prélèvement du capital ; quand les travailleurs du sol, petits propriétaires, petits fermiers, ouvriers de ferme, métayers, journaliers, cesseront de s'enfermer derrière des haies d'égoïsme et d'ignorance ; quand ils formeront des associations de travail cultivant la terre par grandes étendues, avec toutes les ressources de la science, et quand, au lieu de payer la rente du sol à l'oisif, ils retiendront pour eux-mêmes les fruits de leur travail ; quand enfin leur production sera harmonisée à la production industrielle par un organisme d'ensemble reliant tous les groupes libres de travailleurs, alors la crise sera finie. Alors, il y aura partout, non des maîtres et des valets, non des exploités et des exploités, non des spéculateurs et

des affamés, mais des hommes. Quand les paysans le comprendront-ils ? ».

Le rêve de la réconciliation des ouvriers et des paysans dans une France républicaine et socialiste s'exprime enfin dans un des textes restés célèbres et très souvent cités par la suite : « La houille et le blé », un article de *La Petite République* du 31 juillet 1901. Partant du fait que des paysans apportent du charbon auprès d'une batteuse à vapeur, il explique : « C'est par la houille, par le grand moteur de l'industrie que s'achève maintenant le cycle du blé. C'est une association d'images et de forces toute neuve ». Le lyrisme est comme toujours présent pour exalter « le pain et le vin [qui] sont un produit du génie de l'homme ». ⁹³ Il se dégage aussi une vision toute progressiste de l'éveil des paysans qui peut aujourd'hui sembler dater dans sa formulation.

93. La réédition la plus récente de cet article est dans Rémy Pech, *Jaurès paysan*, *op. cit.*, pp. 174-177.

Mais globalement, comme l'a bien noté l'historien Edouard Lynch, « le début du XX^{ème} siècle est marqué par le retrait de Jaurès des grands débats agraires ». ⁹⁴ La question agraire est alors surtout prise en charge par Adéodat Compère-Morel ⁹⁵, sans que les relations entre les deux hommes soient d'ailleurs toujours excellentes. Au congrès de Saint-Etienne en 1909 qui est dominé par la question agricole, Jean Jaurès intervient peu mais parfois vivement comme quand il s'oppose à Gustave Hervé et réaffirme : « Je le répète, au feu de la revendication ouvrière se mêlera le feu de la revendication paysanne et c'est alors seulement que le bloc du vieux monde fondra ». ⁹⁶ Les questions rurales restent cependant importantes pour la SFIO qui y consacre une partie de sa propagande. ⁹⁷

94. Edouard Lynch, « Jaurès et les paysans », *art. cit.*, p. 12.

95. Gilles Candar, « Compère-Morel (1872-1941), propagandiste et expert », *Recherche socialiste*, 58-59, janvier-juin 2012, pp. 19-28.

96. SFIO, 6^{ème} Congrès national de Saint-Etienne les 11, 12, 13 et 14 1909, Paris, librairie du Parti socialiste, 1909, p. 379.

97. Gilles Candar, Christophe Prochasson, « Le socialisme à la conquête des terroirs », *Le Mouvement social*, 160, juillet-septembre 1992, pp. 33-63.

Edouard Lynch a bien montré également combien la figure de Jean Jaurès est une ressource clef pour les socialistes lorsqu'ils parlent du et au monde rural durant les années de l'entre-deux-guerres.⁹⁸ Les socialistes doivent souvent d'ailleurs rétablir les vraies paroles de Jean Jaurès tant ses discours sont utilisés de manière tronquée.⁹⁹ Dans une circulaire électorale en 1932, un candidat dans le Vaucluse explique ainsi : « On a été, pour tenter d'abuser de votre bonne foi, jusqu'à injurier la mémoire de Jaurès en tronquant un discours qui, dans son texte exact, a exactement le sens contraire à celui qu'on lui a prêté ! ». ¹⁰⁰ Une partie des débats de l'entre-deux-guerres est dans la continuité des pistes ouvertes par Jean Jaurès. Mais le débat sur le protectionnisme est progressivement complété par celui plus global sur l'organisation des marchés, accompagnant

98. Edouard Lynch, « « Jaurès-paysan » dans le discours agraire et la propagande socialiste de l'entre-deux-guerres : un exemple d'instrumentalisation agrarienne », *Jean Jaurès Cahiers trimestriels*, 148, juillet-septembre 1998, pp. 31-44.

99. Paul Faure, *Le socialisme et la petite propriété. Des faussaires démasqués*, Paris, Librairie populaire, 1930.

100. Cité par Edouard Lynch, « « Jaurès-paysan »... », *art. cit.*, note 5, pp. 32-33. Rémy Pech signale quant à lui les jugements biaisés d'Albert Thibaudet dans le même sens, cf. Rémy Pech, *Jaurès paysan, op. cit.*, p. 85.

ainsi la transformation des acteurs du monde agricole.¹⁰¹ Après l'échec de la Corporation paysanne instaurée par le gouvernement du maréchal Pétain, la reconstruction de l'agriculture française connaît des transformations majeures. Celles-ci trouvent cependant une partie de leurs racines dans les expériences du premier XX^{ème} siècle. La gauche française tente d'accompagner cette « révolution »¹⁰² mais elle le fait parfois alors avec difficultés.¹⁰³

101. Edouard Lynch, *Moissons rouges. Les socialistes français et la société paysanne durant l'entre-deux-guerres (1918-1940)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002 ; Jean-Marc Bagnol, *Le Midi viticole au Parlement, Edouard Barthe et les députés du vin de l'Hérault (années 1920-1930)*, Montpellier, PULM, 2010 ; Alain Chatriot, « Du syndicalisme agricole à la corporation paysanne », in Olivier Dard (dir.), *Le corporatisme dans l'aire francophone au XX^{ème} siècle*, Berne, Peter Lang, 2011, pp. 29-48 ; Alain Chatriot, « Le monopole du blé. Projets et réalisations dans la France des années trente », *Recherche socialiste*, 58-59, janvier-juin 2012, pp. 71-81 et Alain Chatriot, Edgar Leblanc, Edouard Lynch (dir.), *Organiser les marchés agricoles. Le temps des fondateurs des années 1930 aux années 1950*, Paris, Armand Colin, 2012.

102. Michel Debatisse, *La révolution silencieuse. Le combat des paysans*, Paris, Calmann-Lévy, 1963 et Gordon Wright, *La révolution rurale en France*, Epi, 1967.

103. Christian Bougeard, *Tanguy Prigent, paysan ministre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002 ; Jean-Philippe Martin, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la confédération paysanne*, Paris, La Découverte, 2005 et Fabien Conord, *Rendez-vous manqués. La gauche non communiste et la modernisation des campagnes françaises*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2010.

COLLECTION DIRIGÉE PAR GILLES FINCHELSTEIN
ET LAURENT COHEN

ISBN : 978-2-36244-051-9

© EDITIONS FONDATION JEAN-JAURES
12 CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS
www.jean-jaures.org

Réalisation : REFLETSGRAPHICS
Achévé d'imprimer par l'imprimerie A.Trois
SEPTEMBRE 2012

Alain Chatriot

Jaurès face aux paysans

Une vision socialiste de l'agriculture française

Le monde agricole a toujours intéressé Jean Jaurès, qui le regarde en analyste rigoureux et conscient des enjeux politiques de son temps.

Affrontant la vision des conservateurs symbolisée par la politique protectionniste de Jules Méline, il promeut inlassablement des projets d'organisation des marchés agricoles et de lutte contre la spéculation, tout en intervenant dans le débat sur la petite propriété paysanne.

L'historien Alain Chatriot montre ainsi la place particulière qu'occupe le monde rural dans le projet socialiste porté par Jean Jaurès au début du XX^{ème} siècle.

www.jean-jaures.org



9 782362 440519

ISBN : 978-2-36244-051-9

6 €